

## MODES DE DETENTION

Modes de détention	Actionnaires au nominatif		Actionnaires au porteur
	Pur	Administré	
<b>Définition</b>	Les actions sont inscrites dans le registre nominatif de BNP Paribas. Elles sont déposées et gérées sur un compte titres de BNP Paribas Securities Services, société mandatée par BNP Paribas pour la gestion de ses actionnaires au nominatif pur.	Les actions sont inscrites dans le registre nominatif de BNP Paribas mais votre compte titres est conservé par votre intermédiaire financier. Votre conseiller financier habituel est votre interlocuteur pour toutes vos opérations courantes.	Les actions sont conservées sur un compte titres auprès de l'intermédiaire financier de votre choix. Vos actions ne sont pas inscrites dans le registre nominatif de BNP Paribas qui n'a pas connaissance de votre qualité d'actionnaire
<b>Teneur de compte</b>	BNP Paribas Securities Services	Etablissement financier teneur de compte auprès duquel les titres sont conservés	Etablissement financier teneur de compte auprès duquel les titres sont conservés
<b>Ordre de Bourse</b>	BNP Paribas Securities Services	Votre établissement financier	Votre établissement financier
<b>Qui calcule les plus-values ?</b>	L'actionnaire doit calculer ses plus ou moins-values	L'actionnaire doit se renseigner auprès de son établissement financier	L'actionnaire doit se renseigner auprès de son établissement financier
<b>Frais de gestion et droits de garde</b>	Gratuité des droits de garde et des frais de gestion courante	A votre charge, selon les conditions et tarifs de votre intermédiaire financier	A votre charge selon les conditions et tarifs de votre intermédiaire financier
<b>Convocation à l'Assemblée Générale</b>	L'actionnaire reçoit une convocation (papier ou électronique en cas d'abonnement à la e-convocation)	L'actionnaire reçoit une convocation (papier ou électronique en cas d'abonnement à la e-convocation)	L'actionnaire ne reçoit aucune convocation (papier ou électronique)
<b>Participation à l'Assemblée Générale</b>	Sur présentation de la carte d'admission demandée ou d'une pièce d'identité	Sur présentation de la carte d'admission demandée ou d'une pièce d'identité	Sur présentation de la carte d'admission demandée ou d'une attestation de participation délivrée par votre établissement financier
<b>Vote à l'Assemblée Générale</b>	Droit de vote simple 1 action = 1 voix	Droit de vote simple 1 action = 1 voix	Droit de vote simple 1 action = 1 voix
<b>Vote par Internet à l'Assemblée générale/ Vote à distance</b>	Vous pourrez voter par internet en accédant à Votaccess via le site <a href="https://planetshares.bnpparibas.com">https://planetshares.bnpparibas.com</a>	Vous pourrez voter par internet en accédant à Votaccess via le site <a href="https://planetshares.bnpparibas.com">https://planetshares.bnpparibas.com</a>	Il vous appartient de vous renseigner afin de savoir si votre établissement teneur de compte propose le système Votaccess et, le cas échéant, si cet accès est soumis à des conditions d'utilisation particulières
<b>Dividende majoré</b>	Pas de dividende majoré	Pas de dividende majoré	Pas de dividende majoré
<b>Interlocuteur</b>	Service actionnaires BNP Paribas Securities Services	Conseiller financier habituel	Conseiller financier habituel
<b>IFU</b>	L'IFU est adressé par BNP Paribas Securities Services	L'IFU est adressé par votre établissement financier	L'IFU est adressé par votre établissement financier



**BNP PARIBAS**

**The bank  
for a changing  
world**